

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
  - Considérant la demande pour l'organisation d'un tournoi de pétanque le samedi 04 mars 2023 de l'association « La Boule Forgionne » représenté par son Président.
- Considérant la nécessité de réglementer le stationnement.

N°2023-025

**ARRETE :**

**Objet :**

Tournoi de pétanque  
Samedi 04 mars 2023

**Article I :**

Le stationnement de tout véhicule sera interdit sur la Place des Pavillons en partant de la caserne des pompiers (face au magasin Carrefour) à Forges-les-Eaux du vendredi 03 mars 2023 à partir de 16H00 au samedi 04 mars 2023, 20H00.

**Article II :**

Cette disposition sera matérialisée par la pose de panneaux et barrières de sécurité réglementaires.

**Article III :**

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,  
Forges-Les-Eaux, le 27 février 2023

Le Maire  
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur le site Internet de

Forges-les-Eaux le : 01 MARS 2023